



## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

### Union Régionale Photographique d'Aquitaine

Cestas, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

**Objet** : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de notre association URPA (UR14). Celle-ci aura lieu le **dimanche 10 novembre 2024** à 9 heures à *l'Atelier du Neez, 27 avenue Bagnell, 64110 Jurançon*

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation des rapports d'activité et du bilan financier
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation fédérale.
2. Les collectivités sont représentées par leur président qui peut, en cas d'empêchement, se faire représenter par un autre membre de l'union régionale.

Vous trouverez un modèle pour imprimer un pouvoir, la liste des membres renouvelables et candidats au CA et les renseignements nécessaires pour nous rejoindre en pièce jointe.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

*La présidente de l'URPA,*

C. Signoret Dussutour